

Année internationale des **Parcours** et du **Pastoralisme**

DOSSIER DE
PRESSE

Novembre **2025**



AIPPP
2026 ANNÉE
INTERNATIONALE
DES PARCOURS ET
DU PASTORALISME

UN ANNÉE POUR PORTER LA VOIX DU PASTORALISME DANS LE DÉBAT MONDIAL

La résolution des Nations Unies du 15 mars 2022 proclame l'année 2026 **Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme** (AIPP). Proposée par la **Mongolie**, cette année internationale est une opportunité pour que les éleveurs pastoraux et les bergers puissent **être entendus dans le monde**, ceci afin d'aller vers une meilleure reconnaissance de ces métiers et modes d'élevage, ainsi qu'un plus grand soutien.

« Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux. »

Association Française de Pastoralisme

Plus de la moitié de la surface terrestre est constituée de **parcours**, c'est-à-dire de végétations naturelles pâturées par le bétail et la faune sauvage. C'est pourquoi, les parcours représentent notre plus grand écosystème. Les **communautés pastorales contribuent** à l'environnement, à l'économie et aux sociétés humaines notamment pour l'établissement de

systèmes alimentaires durables et en réponse à la chute de la biodiversité.

L'année internationale du pastoralisme est l'occasion de mettre en avant le lien entre le **pastoralisme, les écosystèmes et les cultures traditionnelles** qui y sont associées. Elle a pour objectif d'attirer l'attention sur la nécessité d'élaborer des **politiques publiques adaptées**, favorisant les systèmes de production à caractère pastoral ainsi que la vie des communautés pastorales.

Pour ce faire, les États sont invités à **célébrer** cette année internationale à travers l'organisation d'événements visant une meilleure compréhension par le grand public des **bénéfices environnementaux et sociétaux** liés aux pratiques pastorales. Ces événements permettront de sensibiliser le public, promouvoir les connaissances pastorales et les innovations, favoriser la mise en réseau des acteurs et soutenir la profession face aux enjeux contemporains, notamment par le portage de **plaidoyers**.



UNE ALLIANCE MONDIALE REGROUPANT 102 PAYS ET 397 ORGANISATIONS ! WWW.IYRP.INFO

Les **Années internationales** mettent en lumière des **enjeux mondiaux** pour sensibiliser le grand public, mobiliser la volonté politique et renforcer la coopération internationale.

Elles servent à aborder des aspects essentiels et les enjeux importants de notre monde et de la vie humaine. Leurs thèmes sont toujours en lien avec les principaux champs d'action de l'ONU, tels que le maintien de la paix, le développement durable ou la protection des droits de l'homme.

« Le Pastoralisme est un moyen de subsistance dynamique et transformateur lié aux divers écosystèmes, cultures, identités, connaissances traditionnelles et expériences historiques de coexistence avec la nature. Des parcours sains sont essentiels pour contribuer à la croissance économique, à la résilience des moyens de subsistance et au développement durable du pastoralisme. »

Assemblée générale des Nations Unies, New York 15 mars 2022

UNE INCITATION À...

- Accroître la sensibilisation du public aux services rendus par les élevages pastoraux
- Briser les mythes et les idées reçues sur le pastoralisme
- Reconnaître et soutenir les moyens de subsistance, les droits et les valeurs culturelles des communautés pastorales
- Promouvoir la recherche, l'innovation et les coalitions pour répondre aux besoins contemporains
- Faire progresser les politiques soutenant le pastoralisme
- Encourager les investissements nécessaires pour conforter les activités pastorales
- Favoriser et promouvoir l'installation de nouvelles exploitations agropastorales

12 MOIS POUR AGIR

autour d'enjeux actuels et partagés à travers le monde



LE PASTORALISME EN FRANCE : UNE PRATIQUE PLURIMILLÉNAIRE EN CONVERGENCE AVEC LES ATTENTES SOCIÉTALES

UN MODE D'ÉLEVAGE LARGEMENT REPRÉSENTÉ DANS LES TERRITOIRES

En France les surfaces de pâturage représentent 10,1 millions d'hectares soit **18%** du territoire hexagonal et **36% de la surface agricole utile**. Parmi ces pâturages, 2,2 millions d'hectares sont des surfaces peu mécanisables appelées **parcours** que l'on trouve essentiellement dans des milieux aux conditions pédoclimatiques rudes: pelouses d'altitude, landes, garrigues ou sous-bois.

Les surfaces de plus haute altitude sont valorisées pendant la période estivale par les troupeaux **transhumants** et sont désignées **alpages ou estives**. Elles ont la particularité d'être majoritairement gérées par des **structures collectives** (750 000 ha).

Les alpages, estives et parcours font vivre 60 000 exploitations, soit **18% des élevages de France**. Les élevages les plus pastoraux, c'est à dire ceux pour lesquels les parcours constituent la majorité de leur surface fourragère, représentent **35 000 exploitations** qui élèvent **11% du cheptel** herbivore français (vaches, brebis, chèvres, chevaux).

Ces élevages sont principalement situés en zones de montagne mais aussi sur les marais côtiers et dans les zones méditerranéennes. En effet, **les surfaces pastorales sont très variées d'un territoire à un autre**, il peut s'agir de pelouses calcicoles, de landes arbustives, de prairies sèches d'herbacées ou de graminées, de maquis, garrigues, de bois, sous-bois et forêts, d'estives en altitude, de marais, de prés salés...

« Le pastoralisme, pratique séculaire fondée sur l'élevage extensif dans les espaces ruraux et montagneux, est un modèle agricole à la fois complexe et fragile. »

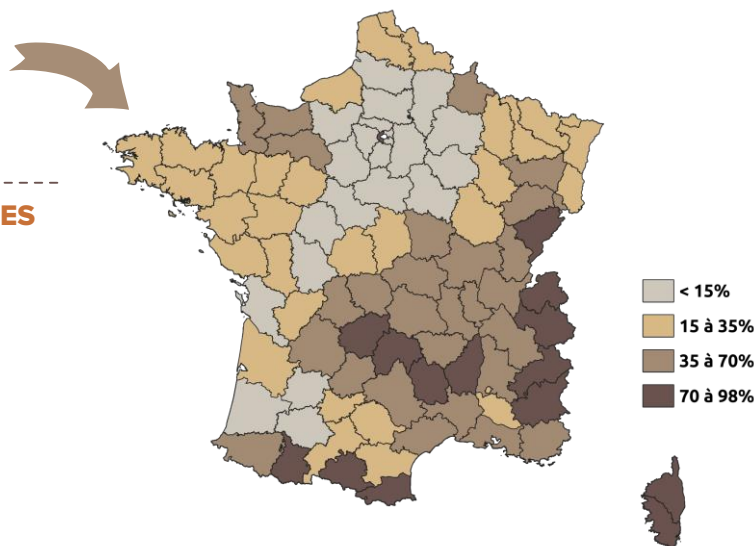
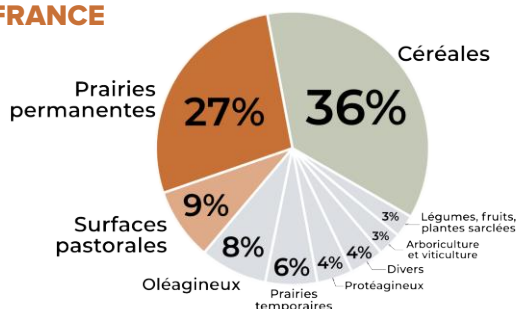
Jean François Rousset, Député de l'Aveyron, Président de la Mission Parlementaire sur le pastoralisme, introduction au rapport d'information « Pastoralisme: les sentiers d'un renouveau »

Ce sont toutes des surfaces avec une **ressource végétale spontanée** herbacée, arbustive ou arborée sur lesquelles pâturent des troupeaux de manière **extensive**.

SURFACES DE PÂTURAGE DECLARÉES EN 2023

En pourcentage de la Surface Agricole Utile
Source : ASP/IGN 2023 - Registre Parcellaire Graphique
Codes PPH, SPH, SPL, CAE, CEE

RÉPARTITION DES CULTURES ET PÂTURAGES EN FRANCE



DES ACTIVITÉS PASTORALES À L'ORIGINE DE BIENS COMMUNS PRÉCIEUX

Les activités pastorales, inscrites dans des durées longues et avec régularité, ont organisé un **rapport intime entre les humains et l'environnement** dont ils dépendent pour leur subsistance.

Elles ont ainsi profondément marqué des formes caractéristiques de **structurations sociales** des humains, modifié les écosystèmes, globalement accentué la productivité pastorale de ces derniers et, de fait, construit des **paysages singuliers**.

« Le pastoralisme est un héritage ancestral, ancré dans l'histoire des sociétés humaines depuis des millénaires. »

Jean François Rousset Député de l'Aveyron, Président de la Mission Parlementaire sur le pastoralisme, introduction au rapport d'information « Pastoralisme : les sentiers d'un renouveau »

Ces derniers sont le siège de ressources et d'activités qui **structurent toujours nos sociétés modernes** : les paysages et leurs biodiversités sont attractifs et les espaces naturels sont accessibles aux pratiquants d'**activités de pleine nature** (randonnée dans toutes ses formes, chasse, vol libre, alpinisme...). Situés en amont de vastes bassins versants, ils produisent de l'eau potable vitale aux communautés installées à proximité. La réduction de biomasse en forêt et garrigues grâce au pâturage permet par ailleurs de **limiter le risque de départ d'incendies** et d'en réduire la puissance et la vitesse de propaga-

tion. Enfin, les espaces pastoraux nourrissant du bétail pendant tout ou partie de l'année, permettent de **produire lait, viande, cuir et laine** sans entrer en concurrence avec les surfaces agricoles réservées aux productions céréalières ou maraîchères destinées aux humains.

Ainsi, les activités pastorales sont à l'origine de **biens communs précieux** tant sur le plan sociétal qu'environnemental, tout en constituant souvent **une activité économique viable**, adossée ou non à d'autres revenus également marqués par la saisonnalité.

« Les systèmes pastoraux sont porteurs de richesses partagées. Présents presque partout dans le monde, ils sont variés, portent beaucoup de nuances et valorisent des espaces pastoraux eux-mêmes très variés »

Bruno Caraguel, Président de l'AFP, discours introductif au colloque AFP « Le Pastoralisme français : 50 ans d'organisation collective »

Ces bénéfices, aujourd'hui scientifiquement documentés, sont de plus en plus **pris en compte dans les politiques publiques** et les stratégies de développement durable. En outre, ce mode d'élevage, loin d'être passéiste, semble plus que jamais en capacité de répondre aux enjeux contemporains et aux attentes de notre société en faveur d'élevages vertueux et agroécologiques.



LES ACTEURS DU PASTORALISME EN FRANCE : UNE STRUCTURATION AFFIRMÉE ET PLURIELLE

Un cadre législatif, technique et économique structurant

En France, les acteurs du monde pastoral jouissent d'une bonne **structuration** à commencer par les éleveurs qui disposent d'outils réglementaires, introduits par la loi pastorale de 1972, favorisant les **organisations collectives**. Sans en être le mode de pratique unique, le pastoralisme collectif constitue en effet une spécificité française.

Au sein des territoires, des **services pastoraux**, aux statuts et historiques hétérogènes (chambres d'agriculture, associations, fédérations...), assurent, à différentes échelles, un appui technique et stratégique aux éleveurs, aux bergers et à leurs familles. Ces services techniques collaborent également entre eux au sein de réseaux pastoraux plus larges.

Les **productions** issues du pastoralisme sont pour beaucoup reconnues au travers de

signes officiels de qualité qui favorisent la structuration de filières et les organisations de producteurs. C'est l'un des principaux leviers de développement agricole dans les territoires d'accès difficiles.

Des espaces pastoraux au centre d'enjeux environnementaux

Les espaces pastoraux, support d'une végétation naturelle spontanée, constituent non seulement un potentiel fourrager intéressant pour les activités d'élevage, mais ils présentent également une forte valeur naturelle, patrimoniale et paysagère et sont à ce titre bien souvent inclus dans des **dispositifs de protection** tels que les zones NATURA 2000, les parcs régionaux et nationaux, le réseau des Grands Sites de France ou encore la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les structures gestionnaires de ces territoires s'inscrivent dès lors en soutien aux activités d'élevage qui garantissent la conservation



des espaces pastoraux et du patrimoine associé.

De même, les **collectivités territoriales** sont, pour certaines, parties prenantes et s'engagent à leur niveau dans le maintien, la promotion ou la défense du pastoralisme. Une fédération regroupe notamment les communes pastorales (FNCP).

L'appui essentiel de la recherche scientifique pour conforter nos connaissances

L'**enseignement agricole** et les instituts nationaux techniques et de **recherche** en lien avec les acteurs du monde pastoral, produisent des **connaissances et des méthodes** sur le pastoralisme. Une unité mixte de technologie dédiée (UMT Pasto) a été créée il y a 10 ans et d'autres UMT ont intégré les situations pastorales dans leur périmètre d'action. Des sujets de recherche s'intéressent très régulièrement aux espaces pastoraux et à leurs usages impliquant **une grande variété de disciplines**, dont l'agronomie et la zootechnie, les sciences sociales et économiques, et développent des approches transversales.

La mise en réseau fondatrice de notre expertise

L'**Association Française de Pastoralisme** favorise les échanges et la mise en réseau au niveau national. Elle apporte notamment une **expertise collective** auprès des instances en charge des politiques relatives aux activités pastorales.

Des **démarches collectives** peuvent rassembler plus largement ces nombreuses structures afin de porter des projets ambitieux, comme ce fut le cas récemment avec l'inscription de la Transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO en 2023.

Forts de leur structuration et de leur interconnaissance, **les acteurs pastoraux français** se sont naturellement rapprochés pour mettre une place en coordination nationale des actions en lien avec l'année internationale du pastoralisme. Un groupe s'est constitué dès septembre 2024, de façon informelle, découlant de groupes de travail déjà existants.



DES ATTENTES FORTES POUR LES COMMUNAUTÉS PASTORALES EN FRANCE

LE PASTORALISME FACE À DES DÉFIS CONTEMPORAINS D'AMPLEUR

Pratique plurimillénaire, le pastoralisme a su faire preuve de résilience face aux nombreux bouleversements économiques, sociologiques ou environnementaux de notre histoire. Nos sociétés actuelles se confrontent dès à présent à **de nouveaux défis d'envergure** impactant l'ensemble de l'hu-

« Si le pastoralisme reculait, ce serait l'entretien de la montagne qui se dégraderait »

Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale, discours introductif au colloque AFP « Le Pastoralisme français : 50 ans d'organisation collective »

manité: le **changement climatique** et l'**effondrement de la biodiversité** questionnent le mode de vie occidental. Dans ce contexte en pleine mutation, le pastoralisme doit trouver sa place et son rôle. Entre les enjeux de transmission d'une culture à part entière, la contribution à une alimentation de qualité, la préservation des milieux ouverts riches en biodiversité, la sobriété énergétique ou encore la viabilité économique des exploitations agricoles, plus que jamais **les communautés pastorales devront faire preuve d'ingéniosité et de réactivité** pour faire face aux transformations à venir.



©IDELE

QUELQUES DÉFIS À RELEVER

Anticiper et gérer les effets du changement climatique

Le changement climatique impacte les milieux naturels dans lesquels s'inscrivent les activités pastorales. La perturbation des cycles de végétation rend la ressource fourragère plus aléatoire, et le manque d'eau limite les possibilités d'abreuvement des animaux. Ces modifications impliquent une réorganisation des espaces pastoraux, des calendriers de pâturage, mais aussi des calendriers de production et de reproduction, ainsi que des investissements dans de nouveaux équipements.

Partager les espaces pastoraux avec les autres usagers

L'attractivité des espaces pastoraux pour les activités de pleine nature se confronte à la présence des troupeaux ce qui peuvent être à l'origine de conflits : morsure par des chiens de protection, comportements inadaptés des promeneurs... Ces conflits pourraient mener à terme à une plus forte segmentation des espaces selon leur usage alors même que le pastoralisme est le point de départ qui rend possible les activités touristiques.

Améliorer des conditions de travail des bergers

Bien que le métier de berger suscite toujours des vocations, son attractivité se heurte à des conditions de travail et de vie souvent difficiles et précaires pour des rémunérations modestes, alors même qu'il s'agit d'un métier particulièrement exigeant et technique qui requiert des fortes compétences et connaissances.

Transmettre des savoir-faire

Conduire un troupeau au pâturage, gérer les milieux pastoraux pour en assurer le renouvellement tout en alimentant correctement les animaux nécessitent une technicité et un savoir-faire qui ne s'enseignent pas assez aujourd'hui dans les formations agricoles. Il y a un enjeu fort à transmettre, pour ne pas perdre les savoirs de bergers et d'éleveurs pastoraux.

Rechercher un meilleur équilibre avec les espèces prédatant les troupeaux (loups, ours et lynx)

Les attaques sur les troupeaux sont une réalité à laquelle l'activité pastorale doit faire face dans de nombreux territoires. Ces attaques génèrent de la détresse psychologique chez les éleveurs impactés et peuvent potentiellement cristalliser des situations par ailleurs difficiles. En outre, la prédation induit des changements de pratiques qui peuvent aboutir au recul du pastoralisme avec un abandon des espaces les plus éloignés et difficiles, voire des cessations d'activité.



UNE ANNÉE INTERNATIONALE POUR...

CÉLÉBRER

C'est au travers d'événements culturels, festifs, scientifiques ou techniques, organisés dans le cadre de l'AIPP, qu'il sera possible de sensibiliser la population, porter les enjeux du pastoralisme dans le débat public et transmettre nos connaissances. L'acte de célébration est donc au cœur de cette mise en lumière !

FÉDÉRER

L'AIPP est une opportunité pour catalyser les synergies entre les différents acteurs du pastoralisme en France. Elle est l'occasion de se fédérer davantage pour promouvoir le plus largement possible les activités pastorales !

PLAIDER

L'AIPP est une opportunité pour porter les enjeux du pastoralisme dans le débat public lors des nombreux événements du calendrier. Elle s'inscrit dans la suite d'un rapport parlementaire publié en avril 2025 ainsi que dans le contexte de définition des contours de la prochaine Politique Agricole Commune.

UNE ANNÉE AU COEUR DES ENJEUX POLITIQUES DE SOUTIEN AU PASTORALISME

LE PROLONGEMENT DE LA MISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PASTORALISME

Initiée en 2024, la mission parlementaire sur le rôle du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, les causes de son déclin et les conséquences pour le développement durable des territoires ruraux, avait pour objectif de **mieux comprendre le pastoralisme** pour mieux en parler, et identifier ses éventuelles difficultés afin de **proposer des solutions adaptées et durables**.

« Le pastoralisme est encore trop souvent resté un angle mort des politiques publiques »

Corinne Eychenne, géographe enseignante chercheuse à l'Université de Toulouse Le Mirail

Le **rapport d'information** issu de ce travail, intitulé « *Pastoralisme : les sentiers d'un renouveau* » (avril 2025), **dresse un portrait détaillé du pastoralisme en France** : son passé, son mode d'organisation actuel, les bénéfices qu'il génère, ses succès et ses défis à venir. Destiné à l'Assemblée nationale, il présente **45 propositions** constituant autant de

pistes de travail ou d'action et qui doivent permettre au pastoralisme de faire face à l'impact des changements socioéconomiques et environnementaux.

Dans le prolongement de ce rapport parlementaire, un **projet de loi** est par ailleurs actuellement à l'étude afin de favoriser la sauvegarde, la transmission et l'intégration des pratiques pastorales dans les politiques publiques. Il pourrait notamment traiter des **enjeux suivants** : maillage et structuration des **filières** pastorales, accès au **foncier** et protection des terres, statut des **bergers**, questions environnementales et protection contre les **incendies**, sélection et protection des **racres locales**, maillage des outils de transformation, valorisation de **produits** et information aux consommateurs.

L'AIPP est une occasion de mettre en avant ce travail et de réfléchir aux conditions de sa mise en œuvre.

UN TRAVAIL COLLECTIF EN COURS POUR APPUYER DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES :

- mobiliser l'expertise des acteurs pastoraux sur les problématiques et les enjeux spécifiques au contexte français,
- pour œuvrer à la formulation détaillée de chaque proposition du rapport,
- puis porter ces travaux au niveau parlementaire.



QUELQUES EXEMPLES DE POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS

Soutenir les dispositifs et les outils issus de la Loi Pastorale de 1972

Loi fondamentale pour le pastoralisme, elle introduit **3 dispositifs** pour aider les éleveurs et propriétaires fonciers à organiser l'activité pastorale : les associations foncières pastorales, les groupements pastoraux et les conventions pluriannuelles de pâturage. Ces dispositifs constituent encore aujourd'hui le **pilier de la gestion pastorale en France** mais nécessitent d'être mieux soutenus.

Favoriser l'accès au foncier

Dans de nombreux territoires, les surfaces pastorales ont la particularité d'être fortement morcelées en dépit des vastes espaces qu'elles offrent, ce qui complexifie leur gestion. La privatisation est notamment un frein au maintien du droit d'usage pastoral, mais aussi aux projets territoriaux visant une **gestion plus collective** de ces ressources. Par exemple, rares sont les documents d'urbanisme prenant en compte les **particularités du foncier pastoral**, alors qu'il fait l'objet d'enjeux spécifiques (équipement pastoraux, prévention des risques incendie, biodiversité...).

Mieux reconnaître les spécificités du pastoralisme dans les dispositifs de soutien de la Politique Agricole Commune (PAC)

Bien que les dispositifs de la PAC ne ciblent pas directement le pastoralisme, nombre d'entre eux apportent un **soutien indispensable** aux activités pastorales. Néanmoins ces dispositifs **peinent parfois à prendre en compte les spécificités** de cette pratique avec par exemple des conditions de chargement minimum à l'hectare non adaptées ou l'impossibilité d'octroyer des droits à paiement de base à des entités collectives. La définition même de pâturage permanent peut varier dans le texte européen au risque d'exclure certaines surfaces et le dispositif de **soutien aux surfaces à handicap naturel** (ICHN) est souvent remis en question pour cause budgétaire.



UN DÉBAT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE !

Au niveau international, des groupes de travail thématiques sont organisés dans le cadre de l'AIPP. Chaque pays peut y porter les spécificités de son contexte national.

Composés d'éleveurs et bergers, chercheurs, associations, ONG, décideurs publics... Ils produisent des notes d'enjeux autour de problématiques urgentes concernant les pratiques pastorales : ressource en eau, biodiversité, accès au foncier, changement climatique, place des femmes, renouvellement des générations...

UNE ANNÉE PORTÉE PAR UN COLLECTIF DE PROFESSIONNELS

Depuis 2024, les acteurs pastoraux français oeuvrent collectivement afin de **promouvoir l'AIPP et porter des actions** s'inscrivant dans ce contexte particulier. Ce groupe de coordination français rassemble les forces vives volontaires souhaitant s'impliquer dans l'organisation de l'AIPP et vise à atteindre la **meilleure représentativité possible des territoires** en favorisant notamment l'implication des têtes de réseau.

Les réseaux nationaux et structures inter-massifs



Les services pastoraux régionaux



Les instituts nationaux techniques, de recherche et d'enseignement agricole



Les organisations collaboratives dans les massifs



Réseau
Pastoral Alpin

Les gestionnaires de territoire



LES ACTIONS DU COLLECTIF

COMMUNIQUER

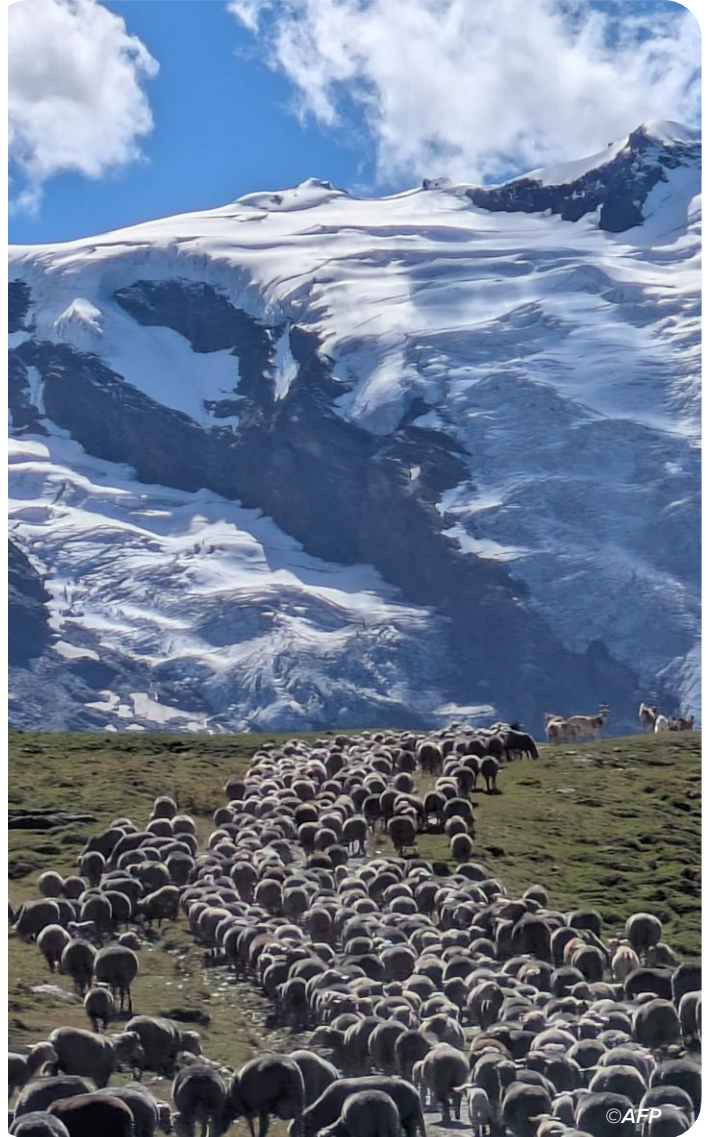
Nous nous investissons en tant que relais de communication auprès du grand public, de nos partenaires et de nos réseaux. Nous développons pour ce faire des **supports et outils de communication** et nous sommes les interlocuteurs privilégiés pour les questions relatives à l'AIPP dans nos territoires.

COORDONNER

Nous nous coordonnons afin d'établir un **calendrier d'évènements** nationaux ou internationaux cohérents et traitant de façon complémentaire de la diversité des thématiques en lien avec le pastoralisme.

SOUTENIR

Nous œuvrons dans nos territoires pour **inciter à l'émergence d'évènements locaux** organisés dans le cadre de l'AIPP et nous nous positionnons autant que possible en tant que soutien à ces initiatives.



UN FOISONNEMENT D'ÉVÉNEMENTS

Dès cette année, de nombreux événements s'organisent sur **tous les territoires** et pour **tous les publics**. Qu'il s'agisse d'initiatives nouvelles ou de rendez-vous récurrents, tous se teignent des couleurs de l'année internationale pour mieux en **porter les enjeux dans le débat public**.

POUR LE GRAND PUBLIC

Des fêtes de transhumance et des événements culturels pour faire connaître la réalité du pastoralisme aujourd'hui et sensibiliser le plus grand nombre.

POUR LES PROFESSIONNELS

Des colloques, séminaires ou rencontres pour partager nos connaissances et monter en compétence.

POUR LES DÉCIDEURS

Des communications pour faire remonter des besoins et des propositions à traduire dans des politiques publiques nationales ou européennes.



PARMI NOS ÉVÉNEMENTS PHARES

Pastoralismes : regards croisés pour l'avenir

Un **séminaire interdisciplinaire et international** pour identifier les leviers permettant d'assurer la pérennité ou le redéploiement de pratiques pastorales répondant aux enjeux sociétaux, écologiques et socio-économiques actuels.



La transhumance au patrimoine culturel de l'humanité, un élan pour l'avenir ?

Un **colloque international** pour mettre en lumière les avancées des plans de sauvegarde et de valorisation de la transhumance mis en oeuvre dans les différents pays concernés par l'inscription de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. L'occasion d'interroger l'avenir de la pratique.



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Les Rencontres Pasto 2026

Un espace entièrement dédié au pastoralisme lors du **Sommet de l'élevage** à Cournon d'Auvergne. Organisé par le Réseau Pastoral AuRA et au SIDAM, ce moment fort rassemble les acteurs du pastoralisme avec des conférences, des rencontres techniques et politiques et l'accueil de délégations internationales.



CALENDRIER SÉLECTIF

Loin d'être exhaustive, cette programmation s'enrichit chaque jour des nombreuses **initiatives locales** qui s'organisent au sein des territoires, dans les domaines **culturels, scientifiques ou techniques**.

4 décembre 2025 Montpellier	SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE L'ÉLEVAGE PASTORAL FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE <i>Organisé par l'Association Française de Pastoralisme</i>
6 - 8 Mars 2026 Colmar	FESTIVAL DE LA RACE VOSGIENNE <i>Organisé par le Syndicat départemental de la race bovine Vosgienne du Haut-Rhin et en partenariat avec les acteurs du pastoralisme du Massif des Vosges</i>
24 - 26 mars 2026 Montpellier	SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE PASTORALISMES : REGARDS CROISÉS POUR L'AVENIR <i>Organisé par l'UMT Pasto et l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes</i>
22 - 24 avril 2026 Marseille	COLLOQUE INTERNATIONAL LA TRANSHUMANCE, DÉPLACEMENT SAISONNIER DES TROUPEAUX <i>Organisé par la Maison de la transhumance, le CORAM et le Ministère de la Culture. Sous le patronage de la commission nationale française pour l'UNESCO</i>
25 mai 2026 St-Rémy-de-Provence	FÊTE DE TRANSHUMANCE <i>Organisé par l'association Li Pastre De San Roumié. L'une des plus anciennes et importantes fêtes de transhumance de la Région Sud.</i>
9 - 11 juin 2026	ASSISES EUROPÉENNES DE LA MONTAGNE <i>Organisé par le SUACI MontagnAlpes et Euromontana</i>
date à confirmer Ariège	RENCONTRES DES ACTEURS DU PASTORALISME <i>Organisées par l'Association Française de Pastoralisme en lien avec la Fédération Pastorale de l'Ariège</i>
25 - 26 septembre 2026 Florac	FESTIVAL DU PASTORALISME <i>Organisé par l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes et le Parc National des Cévennes</i>
2 - 4 octobre 2026 St-Dié-des-Vosges	FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE CONFÉRENCES ET SALON « PASTORALISME ET PAYSAGE » <i>Organisée par le Commissariat à l'aménagement et les acteurs du pastoralisme du Massif des Vosges</i>
6 - 9 octobre 2026 Cournon	LES RENCONTRES PASTO DU SOMMET DE L'ÉLEVAGE <i>Organisées par le Réseau Pastoral Auvergne Rhones-Alpes et le SIDAM</i>
Octobre 2026 Grenoble	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PASTORALISMES & GRANDS ESPACES <i>Organisé par la Fédération des Alpages de l'Isère et l'Association OTTEUR</i>
9 - 15 Novembre 2026 St-Jean-du-Gard	SEMAINE DE L'AGROPASTORALISME <i>Organisée par Maison Rouge-Musée des Vallées Cévenoles</i>

RETROUVEZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE INTERNATIONALE AVEC :

La **carte collaborative** qui se construit avec la participation de tous les acteurs locaux : <https://aipp.gogocarto.fr>

Le recensement des **fêtes de la transhumance** : <https://transhumance-patrimoine.fr>

Le programme de l'**itinérance culturelle** « Prairies Nomades » proposée à l'échelle du Massif Central : <https://prairiesnomades.fr>

Conférence de presse de lancement en France de l'Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme

19 novembre 2026 à 14h30 - Maison de la Lozère, 1 bis rue Hautefeuille 75006 Paris

INTERVENTION D'ACCUEIL ET PROPOS INTRODUCTIF

Laurent SUAU, Président du **Conseil Départemental de la Lozère** et de l'**Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes**, représentant du réseau pastoral Massif Central

Christine VALENTIN, Représentante du **réseau des Chambres d'Agriculture** en tant que Présidente de la **Chambre d'Agriculture de la Lozère**

PANORAMA DU PASTORALISME DANS LES TERRITOIRES

Collectif des Races Locales de Massif (CORAM)

- **Christian ASNA**, Président du Collectif des races locales de massifs (CORAM)
- **Olivier MAURIN**, Co-président du Comité de Pilotage Transhumance UNESCO

Fédération Nationale des Communes Pastorales (FNCP)

- **Denise LEIBOFF**, Présidente de la FNCP

Réseau Pastoral AuRA / Rencontres pasto du sommet de l'élevage

- **Emmanuel HUGUET**, Président du Réseau Pastoral AuRA, représentant des Rencontres Pasto au sommet de l'élevage de Cournon

Unité Mixte Technologique Pastoralisme (IDELE/INRAE/Institut Agro de Montpellier)

- **Anne-Charlotte DOKES**, responsable du département Approches sociales et transfert à l'IDELE, membre du Comité d'Orientation Stratégique (COS) de l'UMT Pasto

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)

- **Philippe GAMEN**, Président délégué de la FPNRF et président du PNR du Massif des Bauges

Les Parcs nationaux de France représentés par le Parc National des Cévennes

- **Stéphan MAURIN**, Président du Parc national des Cévennes

Agence d'Urbanisme Clermont Massif central (AUCM)

- **Rosalie LAKATOS**, Responsable du pôle Projets culturels territoriaux et coordonnatrice de « Prairies Nomades ».

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU PASTORALISME EN FRANCE

Association Française de Pastoralisme (AFP)

- **Bruno CARAGUEL**, Directeur de la FAI et Président de l'AFP
- **Claire GUYAT**, administratrice de l'AFP et éleveuse herbassière

QUESTIONS RÉPONSES

BUFFET DU TERROIR

ANNEXES

1. PRÉSENTATION DES ACTEURS DU GROUPE DE COORDINATION FRANCE

2. DÉCLARATION DES NATIONS UNIES PROCLAMANT L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PARCOURS ET DU PASTORALISME





LES ACTEURS DU GROUPE DE COORDINATION FRANCE

L'Association Française de Pastoralisme (AFP)

L'AFP a pour but de promouvoir la modernité du pastoralisme dans ses dimensions scientifiques, techniques et culturelles. Pour répondre à ces objectifs, elle favorise les échanges et la mise en réseau entre tous les acteurs du pastoralisme, par l'animation de groupes de travail, l'organisation de rencontres et séminaires ou encore l'édition de revues.

Auvergne Estives

Fondée en 2015 par les chambres d'agriculture du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, en partenariat avec les conseils départementaux et l'IPAMAC, l'association Auvergne Estives fédère près de 30 estives collectives et s'est affirmée en quelques années seulement comme le service pastoral auvergnat de référence. Au-delà de représenter, fédérer et aider les estives collectives, l'association œuvre également au développement de projets territoriaux à vocation pastorale avec en particulier le déploiement de plans pastoraux territoriaux.

Le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)

Association loi 1901, le CERPAM constitue le service spécialisé en pastoralisme dans la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle fédère les acteurs de l'élevage, des territoires et de la recherche en s'appuyant sur un ancrage territorial fort, grâce à des agents sur le terrain dans chaque département aux côtés des éleveurs, des collectivités et des gestionnaires. Ses missions s'articulent autour de deux grands axes : d'une part, rechercher et développer des solutions opérationnelles, d'autre part, accompagner et réaliser des projets pour un pastoralisme durable et résilient. Le CERPAM est copilote du réseau pastoral alpin aux côtés du SUACI.

La Chambre d'Agriculture d'Occitanie (CRAO)

Le service pastoral de la Chambre d'Agriculture d'Occitanie apporte une expertise et un accompagnement technique en faveur du développement et de la reconnaissance des élevages pastoraux. Son action s'appuie aussi sur l'animation d'un groupe métier réunissant plus largement les partenaires techniques du pastoralisme sur les territoires. Il œuvre notamment à l'amélioration de la reconnaissance du pastoralisme, dans toutes ses spécificités et sa diversité, au sein des politiques publiques, ainsi qu'à une meilleure connaissance des pratiques pastorales au travers de l'élaboration de références techniques, outils et méthodes. Ces missions à caractère régional s'associent à un travail de conseil et d'accompagnement technique auprès des éleveurs dans les départements pastoraux (11, 30, 34, 46, 48, 66).

Le Club UNESCO Transhumances et transitions

Les clubs pour l'UNESCO contribuent à la coexistence pacifique en renforçant la coopération internationale par l'éducation, la science et la culture, conformément à l'acte constitutif de l'UNESCO. Le Club UNESCO « Transhumances et transitions », basé sur le campus agricole de Saint-Gaudens, est le seul en France dédié à la transhumance, reconnue patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il sensibilise les jeunes aux savoir-faire pastoraux et aux enjeux environnementaux, tout en soutenant les projets internationaux de sauvegarde et de coopération (Erasmus+, POCTEFA). Ancré dans son territoire et ouvert au monde, le Club valorise la transhumance à travers l'éducation, la culture et la solidarité, en phase avec les valeurs et objectifs de l'UNESCO.

Le Collectif des Races locales de Massif (CORAM)

Le CORAM est une association créée en 2007 afin de promouvoir, coordonner, représenter et défendre les races locales situées sur les principaux massifs français (Alpes, Pyrénées, Massif central et Corse). Ceux-ci recherchent l'amélioration de la compétitivité des élevages tout en axant leur politique sur le maintien de pratiques de production liées aux territoires qu'elles occupent et sur le renforcement du lien entre les races locales et leurs produits typiques. Le CORAM regroupe les Organismes de Sélections (OS) qui ont en charge la gestion et l'orientation de la sélection ainsi que la promotion des races locales de massif.

La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

Depuis les années 1980, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche travaille en collaboration avec des associations pastorales et les habitants de ses différents villages pour redonner vie à un paysage prairial à vocation agricole, en regagnant des espaces sur les monocultures d'épicéa. Un travail précurseur de reconquête pastorale au travers d'une démarche paysagère singulière qui a positionné la communauté de communes en tant qu'acteur incontournable du pastoralisme sur le massif des Vosges et en France, avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

L'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes (EICC)

L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes est une collectivité territoriale interdépartementale réunissant l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère. C'est la mission technique en charge de la gestion du site Causses & Cévennes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. Ce vaste territoire situé au sud du Massif-Central constitue en effet un témoignage et un exemple exceptionnel de la culture agropastorale méditerranéenne et des savoir-faire qui lui sont associés.

La Fédération des Parcs Naturels Régionaux

Association loi 1901, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Née en 1971, elle répond depuis aux besoins des Parcs (élus et techniciens) d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe tous les Parcs naturels régionaux, les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs.

La Fédération Nationale des Communes Pastorales (FNCP)

La FNCP a été créée en 2020. Ses adhérents sont les communes, les communautés de communes et/ou d'agglomération, les métropoles et les parcs naturels régionaux. Elle a pour objet la sauvegarde du pastoralisme dans tous les territoires où un ou plusieurs éleveurs - résidents ou transhumants - pratiquent une activité basée sur un système d'élevage permettant de valoriser les ressources fourragères pastorales. Elle a réalisé plusieurs projets comme "ZIP Chien de Berger" ou "Et si je devenais Pastre..." et anime plusieurs groupes de travail thématiques avec ses partenaires techniques.

L'Institut Agro de Montpellier (IAM)

L'Institut Agro est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans les champs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'environnement et du paysage, qui mène ses activités en lien étroit avec les organismes de recherche, les universités et les acteurs du monde socio-économique (public et privé), en France et dans le monde.

L'Institut de l'Élevage (IDELE)

L'Institut de l'Élevage a pour mission d'améliorer les élevages herbivores et leurs filières dans un contexte en perpétuelle mutation. Au carrefour de la recherche, du développement, du conseil et de la formation, ses travaux apportent des solutions techniques et innovantes aux éleveurs et fournissent des éléments de réponse aux questions sociétales et aux enjeux d'actualité tels que l'adaptation au changement climatique, la qualité des produits, le bien-être animal ou la biodiversité. Elle œuvre en même temps à favoriser l'attractivité des métiers de l'élevage et à l'amélioration des conditions d'exercice.

L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)

L'INRAE est un organisme proposant par la recherche, l'innovation et l'appui aux politiques publiques de nouvelles orientations pour accompagner l'émergence de systèmes agricoles et alimentaires durables. L'INRAE ambitionne d'apporter des solutions pour la vie, les humains et la terre.

La Maison de la transhumance

Créée en 1997, l'association Maison de la transhumance réunit des éleveurs et bergers, des experts de l'agriculture, de l'environnement et des sciences humaines, des opérateurs culturels et des élus territoriaux, déterminés à unir leurs compétences pour assurer l'avenir de la grande transhumance ovine. Depuis 2012, elle est domiciliée au Domaine du Merle, propriété de L'Institut Agro Montpellier, au cœur de la plaine de la Crau. L'association oeuvre notamment à approfondir et diffuser la connaissance sur la transhumance aux profits de la société. A ce titre, un centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance y a été inauguré en 2019.

Les Parcs Nationaux de France

Les 11 parcs nationaux de France (8 dans l'hexagone et 3 ultramarins), sous tutelle du ministère en charge de la transition écologique, sont fédérés en réseau et constituent un maillon essentiel de la préservation des patrimoines naturel, paysager et culturel. A la fois territoires de connaissance, d'étude de la nature et espaces de construction de nouveaux modes de coexistence entre les activités humaines et le vivant, ils sont aussi des lieux de découverte et de sensibilisation du grand public. Les 8 parcs nationaux hexagonaux totalisent plus de 4 500 exploitations agricoles (dont 1/3 dans le PN des Cévennes) dont la grande majorité reposent sur l'élevage extensif et pastoral, sédentaire ou transhumant. C'est pourquoi les parcs nationaux sont engagés auprès des acteurs du pastoralisme, activité qui a façonné leurs paysages emblématiques.

Le Service interdépartemental pour l'Animation du Massif central (SIDAM)

Le SIDAM est un organisme inter-établissement du réseau des Chambres d'Agriculture du Massif central. Il regroupe 16 Chambres départementales d'Agriculture du Massif central et la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne pour le Morvan. Le SIDAM œuvre au développement économique des filières basées sur les ressources propres du Massif, à l'observation des évolutions de l'agriculture et à la veille réglementaire continue pour l'adaptation des politiques publiques favorables au Massif central.

Le Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale (SUACI) Montagn'Alpes

Le SUACI Montagn'Alpes est composé des Chambres d'agriculture de Savoie, Haute-Savoie, de l'Isère et de la Drôme. Sa vocation est de préparer et d'accompagner les acteurs de l'agriculture alpine dans l'adaptation permanente de leur activité. Il intervient auprès de publics variés du massif (Chambres d'agriculture, filières agro-alimentaires, collectivités, parcs naturels...) et en partenariat avec les acteurs des autres massifs, l'État ou l'Europe pour la conduite de projets. Le SUACI est membre actif d'Euromontana et du Réseau pastoral Rhône-Alpes créé en 2015 avec les services pastoraux départementaux.

L'Unité Mixte Technologique Ressources et transformations des élevages pastoraux en territoires méditerranéens (UMT Pasto)

L'UMT Pasto est une structure de partenariat entre la recherche (INRAE), l'enseignement supérieur (Institut Agro de Montpellier) et une structure technique (IDELE). Cette unité a pour objectif de produire des connaissances et des méthodes pour favoriser le maintien et le développement des élevages, faciliter la coordination des acteurs du pastoralisme et des actions de recherche et développement à l'échelle nationale ou internationale, contribuer à la formation des acteurs de l'élevage et de la gestion des milieux.

Le Réseau pastoral Massif Central

Créé en 2023, le réseau pastoral Massif central vise à renforcer le travail partenarial entre les structures portant des actions en lien avec le pastoralisme. Animé par le SIDAM et Auvergne Estives, il a pour vocation d'être un lieu d'échange et de coordination, pour définir des messages et des actions communes afin de mieux faire connaître et reconnaître la place du pastoralisme en Massif central mais aussi de renforcer ces pratiques face aux enjeux auxquels elles sont confrontées. Le Réseau pastoral Massif central regroupe actuellement le SIDAM, Auvergne Estives, L'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes, l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine, la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, le COPAGE et les chambres départementales de l'Ardèche, de la Corrèze, du Lot, de la Lozère, de l'Hérault et du Puy-de-Dôme.

Le réseau pastoral Auvergne Rhône Alpes

Composé du SUACI et des services pastoraux locaux : Société d'Economie Alpestre (SEA) de Savoie et Haute-Savoie, Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI), Association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme (ADEM), Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA), service pastoral de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et Auvergne Estive. Il vise à mutualiser les compétences au travers de missions d'intérêt régional en lien avec le pastoralisme.

L'Association Nationale des Ecoles de Berger Vacher Transhumant

Créée en mai 2024, Association Nationale des Ecoles de Berger Vacher Transhumant a pour mission de structurer et de promouvoir les formations professionnelles liées au pastoralisme. Elle se fixe pour objectif de donner plus de visibilité à ces métiers essentiels, partager les savoir-faire entre les écoles, faciliter l'insertion professionnelle des futurs bergers et représenter la filière auprès des institutions et partenaires agricoles.



Ce document et son contenu ne reflètent ni l'approbation ni l'opinion de l'Alliance Mondiale de coordination de l'Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme. Les logos IYRP 2026 et AIPP 2026 sont inclus uniquement pour signifier notre engagement à sensibiliser sur l'importance des parcours et du pastoralisme en soutien à l'Année Internationale de 2026.

Crédit photos : Arnaud Lardé (©Lardé), Auvergne Estives (couverture), Association Française de Pastoralisme (©AFP), Association Départementale d'Économie Montagnarde de la Drôme (©ADEM), Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes (©EICC), Institut de l'Élevage (©IDELE), Maison de la transhumance (©MdT).

Rédaction et contributions :

- Association Française de Pastoralisme (AFP) : Bruno Caraguel, Claire Guyat
- Association Nationale des Ecoles de Berger Vacher Transhumant (ANEVBT) : Barnabé Achard
- Auvergne Estives : Margot Taupin
- Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) : Gaëlle Grivel
- Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie (CRAO) : Emmanuelle Genevet
- Club pour l'UNESCO Transhumances et Transitions : Fabienne Gilot
- Collectif des Races locales de Massif (CORAM) : Claude Soulas
- Communauté de communes de la Vallée de la Bruche : Jean-Sébastien Laumond
- Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes (EICC) : Dominique Lyszczarz, Julie Hébrard, Ségolène Dubois
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux : Florence Moesch
- Fédération Nationale des Communes Pastorales (FNCP) : Christian Louis
- Maison de la Transhumance : Patrick Fabre
- Service Interdépartemental pour l'Animation du Massif-central (SIDAM) : Laurence Romanaz
- SUACI Montagn'Alpes : Floriane Di Franco
- UMT Pasto / INRAE : Marie-Odile Nozières
- UMT Pasto / IDELE : Charlotte Dehays

Mise en page : Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, Dominique Lyszczarz, novembre 2025



AIPP
2026

ANNÉE
INTERNATIONALE
DES PARCOURS ET
DU PASTORALISME